Saint Mathieu de Tréviers et ses églises : le long chemin vers la Paix

Discours d'au-revoir du maire Eugène Saumade à l'abbé Guy.

Par Alain GIBAUD
Conseiller municipal délégué à la Valorisation du Patrimoine

Très tôt, depuis la réunion des deux villages de Saint-Mathieu et Tréviers en paroisse, puis en commune, le fait que ces deux entités, qui ne s'appréciaient guère, possèdent chacune leur propre église a été source de problèmes inextricables.

Rappelons tout d'abord, pour ceux qui risqueraient de s'emmêler dans les « saint », que nous avons donc l'église Saint-Raphaël à Saint-Mathieu (village du haut) et l'église Saint-Martin à Tréviers (village du bas), Saint-Raphaël étant depuis longtemps une annexe de Saint-Martin où l'on célèbre l'unique messe de la semaine.

En 1832, la population de Saint-Mathieu demande qu'une seconde messe soit célébrée dans leur chapelle les dimanches et jours de fête. « *La chapelle est dans un état décent ; tout le monde peut y tenir ; Saint-Martin est à une demi-heure de marche* » et le pire du pire : il faut savoir que ce sont les habitants de Saint-Mathieu qui rétribuent ce curé qui, quand il va dire une deuxième messe, préfère aller la dire à Sainte-Croix ! On menace donc de priver le curé de son traitement s'il va exercer dans une autre commune et on demande l'érection de Saint-Raphaël en chapelle vicariale qui bénéficierait d'un desservant.

En 1838, les familles de Saint-Mathieu se regroupent pour acheter Saint-Raphaël qui devient véritablement « leur » chapelle.

En 1856, Saint-Raphaël est reconstruite et agrandie et, à partir de cette date, le curé vient enfin y dire une messe le dimanche.

Vers 1866, du progrès : l'évêque accorde un curé à Saint-Raphaël pour une messe le dimanche et jours de fête.

En 1872, la situation semble être revenue au point de départ puisqu'au conseil municipal, dominé par les conseillers de Saint-Mathieu, on demande que Saint-Raphaël soit érigée en succursale car « *l'éloignement par rapport au quartier de Pourols constitue une difficulté à recevoir les secours de la religion* ». Il serait même accepté que Saint-Martin demeure le siège de la paroisse et qu'une messe y soit dite « *pour les quelques personnes qui souhaiteraient encore s'y déplacer* ». Mais les conseillers de Tréviers mettent leur véto car d'après eux « *au lieu d'apporter l'union dans les deux localités, cela ne ferait qu'exacerber les rivalités et divisions qui y subsistent toujours* » et ils enfoncent le clou en expliquant que « *si Saint-Martin est église paroissiale, c'est parce qu'à la création de la paroisse, Saint-Raphaël n'existait tout simplement pas* » !

Pendant quelques décennies, on va fonctionner sur le système du « *un dimanche à Saint-Raphaël, un dimanche à Saint-Martin* », ce qui n'empêchera pas certains fidèles de Saint-Mathieu de se rendre plutôt à Saint-Jean-de-Cuculles ou aux Matelles, et ceux de Tréviers de préférer Sainte-Croix-de-Quintillargues ou Fontanès.

« *Considérant que les églises Saint-Raphaël et Saint-Martin sont très vastes et en très bon état, la construction d'une troisième église à égale distance des deux villages entraînerait une dépense considérable et inutile qui ne donnerait satisfaction à personne…* ». Les conseillers municipaux qui ont formulé cette réflexion à la fin du 19e siècle n'ont pas été visionnaires sur ce coup-là. Car en décembre 1944, voilà qu'arrive dans la commune le père Jean Allemand. Et quelques mois plus tard, ce dernier va concrétiser son rêve de voir les paroissiens de Saint-Mathieu et Tréviers réunis dans un nouveau lieu « neutre » en faisant bâtir une chapelle moderne, au milieu des champs et vignes, entre les deux agglomérations, la bien nommée Notre-Dame de la Paix. Jean Allemand mourra prématurément le 1er mars 1953. Au fil du temps, Notre-Dame de la Paix, accueillera de plus en plus souvent les messes hebdomadaires, Saint-Raphaël et Saint-Martin ouvrant leurs portes à l'occasion des mariages, enterrements et fêtes religieuses. L'antenne locale du secours Catholique a récemment inauguré ses nouveaux locaux dans ce lieu devenu « Maison Paroissiale », sis au n°1 de cette voie à présent dénommée… impasse abbé Allemand.